

Réussir son assemblée générale

Instance presque toujours prévue statutairement, l'assemblée générale doit constituer un outil pour renforcer l'identité de l'association et la motivation de ses adhérents, également pour contribuer à donner de l'association une image dynamique. Si l'association met en œuvre une politique permanente de communication, tant en interne qu'en externe, on peut s'efforcer de proposer une partie statutaire la moins longue possible. Dès lors, on peut organiser un temps fort susceptible de mobiliser adhérents et partenaires, tout en contribuant, si possible, à la définition des orientations. L'objectif est que les participants aient le sentiment d'avoir participé à une rencontre sympathique et également enrichissante.

Quelques « astuces » pour une assemblée générale réussie

- Accueil convivial (aller vers ceux qui sont isolés). Prévoir boissons, petits gâteaux...
- Salle adaptée au nombre potentiel de participants (inscriptions), confortable, agréable, permettant une disposition des tables et chaises pour faciliter les échanges.
- Remise d'un dossier avec contenu adapté.
- Démarrage de l'assemblée générale à l'heure prévue.
- Si moins d'une trentaine de participants, présentation rapide de chacun.
- Respect de l'ordre du jour et du temps fixé pour chaque point... tout en ayant prévu du temps pour les échanges.
- Utilisation de supports visuels pour faciliter l'appropriation des exposés.
- Utilisation du vote à bulletins secrets pour gagner du temps, faciliter l'expression des positionnements a priori minoritaires...
- Pause entre la partie statutaire et le temps fort

(arrivée de nouveaux participants venant spécifiquement pour le temps fort).

- Temps fort : conférence-débat, table ronde, travail en ateliers, rétrospective (photos ou films : mais pas plus de 20 minutes). Importance de l'animation pour faciliter les échanges et les synthèses.
- Durée idéale de l'assemblée générale statutaire + temps fort : 2 heures.
- Possibilité de prévoir à la suite un temps festif (repas, animation...).

Mais ce n'est pas gagné...

- Image négative des assemblées générales : souvent insipides, avec le risque de se faire piéger (solicitation pour prendre une responsabilité). D'où la nécessité de susciter les candidatures en amont.
- Arrivées en retard... départs avant la fin... D'où la nécessité de bien respecter les horaires.
- Risque d'interventions en décalage.... D'où l'importance de l'animateur qui saura recentrer les débats.